

scolaire. Des bruits circulaient, que la grande-duchesse MARIE-ADELAÏDE refusait de signer cette loi, que la Chambre venait de voter par 34 voix contre 17 et 1 abstention.

Aux élections du 29. 7. 1912 (elles étaient partielles et se déroulaient à Esch et à Diekirch), Flesch n'obtint que 1820 voix ; 1789 voix allèrent au notaire THILGES de Hellange, homme de la Droite quoique se disant libéral-indépendant ; le trouble-fête, l'anarchisant cordonnier DROSSAERT, obtint 1218 voix. D'où ballottage à la grande consternation du « Bloc ».

Voici, vu à travers les lunettes du «docteur rouge» (M. WELTER), les raisons de l'échec de la Gauche dans le canton d'Esch, « citadelle autrefois si forte et si sûre ..... Les apparences sont contre nous et les cléricaux les exploitent. Ils parviennent à persuader nos populations que le bloc libéral-socialiste a été formé pour livrer les concessions aux sociétés industrielles et que ce bloc aurait réussi, si les cléricaux n'avaient pas déjoué leurs manœuvres. Les cléricaux ont le mérite d'avoir fait hausser le prix des concessions ... mais c'est une vilaine calomnie de nous accuser, nous autres, d'avoir été de connivence avec les libéraux, pour aliéner les concessions à un prix trop bas ».

Michel WELTER, si confiant avant les élections, n'ose plus se prononcer sur l'issue du ballottage et, après avoir eu des entretiens avec les directeurs-généraux DE WAHA et BRAUN, est persuadé que si Flesch n'est pas élu, le ministère EYSCHEN démissionnera, la loi scolaire ne sera pas promulguée et la Chambre des députés sera dissoute.

Le 2 août Auguste Flesch, « très fatigué et assez ennuyé », fait part à Welter de sa mésaventure avec son concurrent DROSSAERT qu'il avait touché à trois reprises pour obtenir de lui une déclaration en sa faveur. « A la fin, écrit Welter, Drossaert, traitant avec Flesch du haut de sa puissance et de sa grandeur, lui dit qu'il travaillerait pour lui s'il lui signait un écrit qu'il s'opposerait à l'aliénation des concessions minières jusqu'à la réalisation du suffrage universel ». Ce qui consternait Flesch encore davantage c'était l'accueil plus que froid que ses délégués avaient reçu à la rédaction de l'« Armer Teufel », qui devait soutenir sa candidature. Une réunion du parti socialiste qui eut lieu le 2 août remit cette affaire au point, et un manifeste en faveur du docteur Flesch, élaboré par Michel Welter, parut, et dans le « Escher Journal » et dans l'« Armer Teufel ».

Le 5. 8. 1912 la bataille électorale finit par la victoire d'Auguste Flesch, qui remporta 2246 voix contre 2034 en faveur de Thilges. A Esch surtout l'enthousiasme fut grand : « Le nouveau député fut porté à bras d'homme et hissé sur le kiosque d'où il harangua la foule ». Le 10 août la loi scolaire fut signée et d'aucuns, dont Flesch, croyaient que tout rentrerait dans l'ordre. Mal leur en prit et, comme tous les députés libéraux et socialistes, Auguste Flesch dut endurer l'opprobre de l'évêque. Les affaires prirent une tournure dramatique lorsque, le 19. 8. 1913, au Congrès catholique de Metz, Mgr Jean KOPPE se permit